

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement-de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02422 Société : RAM 203757
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : BELARREM - MESSAOUD
Date de naissance : 01-01-1953
Adresse : lot TANHOUECHE Rue 3 n°17 oufala
ASABLAHOUA
Tél. : 0663698875 Total des frais engagés : 2117.1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/01/2024

Nom et prénom du malade : Mr. Belarrem Messaoud Age : 71

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dys

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : ALD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : le 30/01/2024 Le : 30/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : Mr. Belarrem Messaoud

30/01/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/04/2014		52	250.00 dhs	DR. TAHAR Spécialiste en Néphrologie et Chirurgie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie Active Beauty 101 Azhari IV Ourika Casablanca Tél : 05 22 37 59 30</p>	30/01/2014	560,00
<p>PHARMACIE S.A.R.L. A.B. Casablanca - 2007</p>	30/01/2014	t = 1647,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, Paris.

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض والتجددية

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.

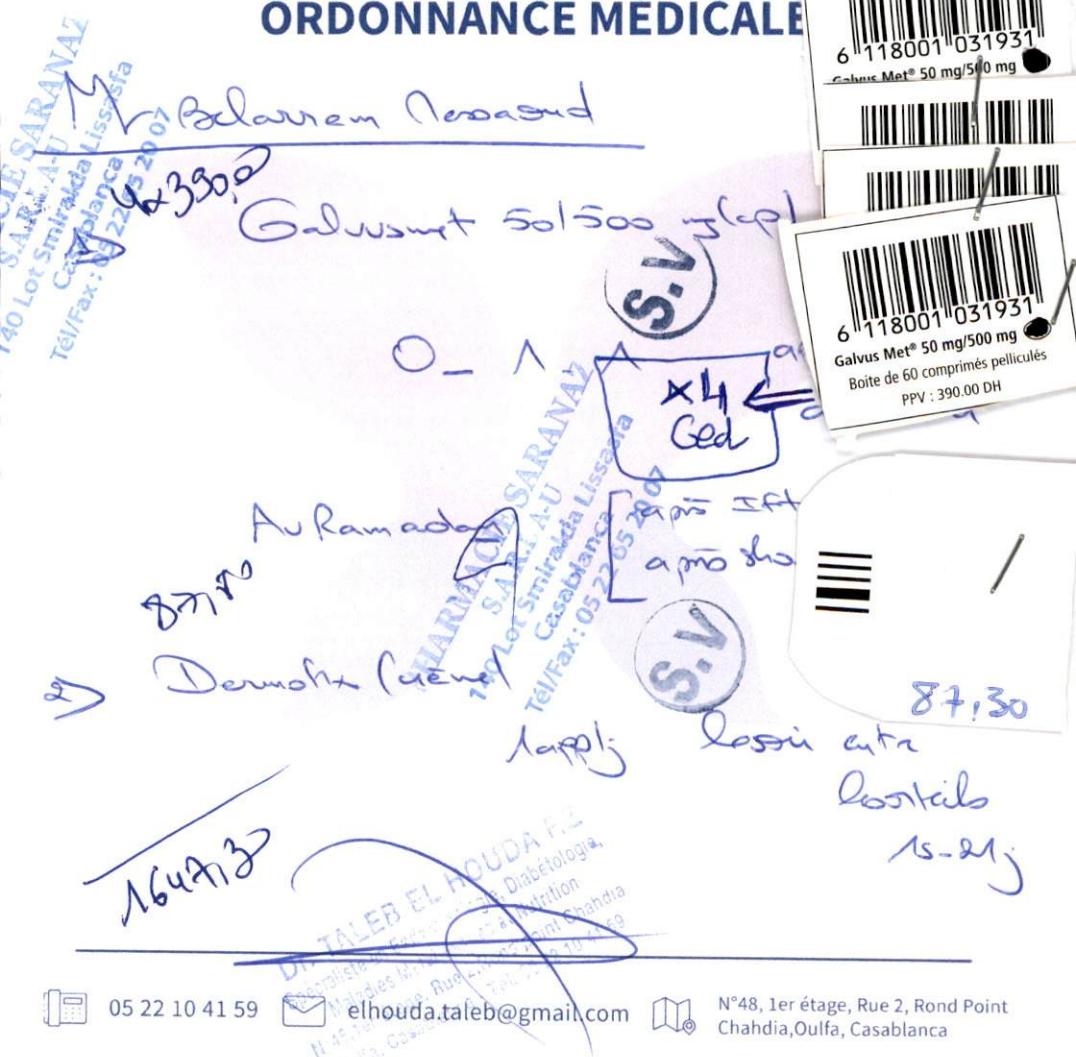
طبيبة داخلية ساهمت بالمساهمة الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.

دبلوم جامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء الانتقال إلى

مرحلة البلوغ باريس.

Casablanca Le :

ORDONNANCE MÉDICALE



05 22 10 41 59



elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca



SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, Paris.

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض و التغذية

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.
- طبيبة مختلية سابقة بالمستشفي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.
- دبلوم جامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء الانتقال إلى مرحلة البلوغ، باريس.

Casablanca Le : 30/01/24

ORDONNANCE MÉDICALE

M. Salarem Mersaud

139,000 Dhs
A) Bandelettes glycémiques

Parapharmacie Active Beauty
101 Azhari 04 Casablanca
Tél : 06 22 37 59 30

2 paquets 45

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z.Dr. TALEB EL HOUDA F.Z.
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie, Métabolisme et Nutrition
N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point Chahdia
Casablanca - Tél : 06 22 10 41 59



05 22 10 41 59



elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point Chahdia, Oulfa, Casablanca

ACTIVE BEAUTY S.A.R.L

PARAPHARMACIE

BELARREM MESSAOUD

CASABLANCA - MAROC

FACTURE

FACTURE N°	DATE	REPRESENTANT	Réf. client
20240000001803	30/01/2024		

DESIGNATION	QUANTITE	P.U TTC	MONTANT TTC
BANDELETTES GLYCEMIQUES 50U	04.00	130.00	520.00

Parapharmacie Active Beauty
101 Azhari 1 Oulfa Casablanca
Tél : 05 22 37 59 30

TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC	NET A PAYER
433.33	86.66	520.00	520.00